

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES HAUTES PYRENEES
LOURDES – ABRI ST BERNARD – LE 16/06/2022**

Présents : BORDES Christiane, DAVID Michel, FAGES Martine, NOGUE Andrée, MOTTA Fabienne, ARRABAL Diego, PERPETUE Alain, BONNEMAYRE Jean Marie, LAFITTE Hélène, LASSERRE Erick, DUFFORT Sébastien, PAMBRUN Michèle, RECART Olivier, GONZALEZ Michel, Gérard SOUCAZE, administrateurs.

BUADES Louis et MAUMUS Daniel pour l'ACLCT, ESPOUNE-SOLIGNAC Lenny pour LG Prod, DUPRE Éric et HERBERA Ida pour ALEP65, CASTEROT Jean-Claude pour Lourdes Pyrénées Cyclisme, DUHAUPAS Claude pour les Cigognes à l'école, GIRAUDEL Monique pour l'UAL Marche Nordique, DARRIEUX Gilbert et CARRIEU Françoise pour l'Amicale Laïque des Cèdres.

SAINT GUIRONS Catherine, Commissaire aux Comptes

BARTHELEMY Damien, DUHAMEL Audrey, GARCIA Ludivine, MOURLANETTE Emilie, JARRY Clémence, LABORDE Marie-Pierre, salariés.

SOLIGNAC Stella, DANTAGNAN Ambre, GENRIES Lucile, GONZALEZ Marie-Christine.

Excusés : PEYRAS Stéphane - Conseiller Départemental, DARRE Michèle et Josiane HERRY– administratrices, Muriel VRIGNON – Proviseur, PELOSSE Karine – Directrice Maison de la Nature et de l'Environnement

Ouverture de la séance 18h10.

1- Présentation et lecture du rapport moral par René TRUSSES, Président de la Ligue de l'Enseignement.

Le rapport moral est mis à la disposition des membres de l'Assemblée Générale, il sera joint au compte-rendu de cette assemblée. Les principaux axes de ce rapport moral avaient été communiqués à l'ensemble des adhérents.

Le Président demande s'il y a des réactions sur le rapport moral : pas de réaction.

2- Présentation du rapport d'activité par Damien BARTHELEMY, coordonnateur de la Ligue de l'Enseignement

Le rapport d'activité est mis à la disposition des membres de l'Assemblée Générale, le rapport d'activité a été communiqué en amont à l'ensemble des adhérents.

« Il me revient pour la 3^{ème} fois en moins de 2 ans, de vous présenter le compte-rendu des activités de la Ligue dans toutes ses composantes.

Vous me permettrez avant tout de remercier l'ensemble des salariés pour le travail accompli cette année encore dans un contexte très particulier, celui de la pandémie

de la Covid-19, les forçant à s'adapter très régulièrement à de nouvelles pratiques professionnelles pas toujours enthousiasmantes.

Remercier chaleureusement les bénévoles, sans qui, rien ne serait possible, pour leur accompagnement régulier lors de nos manifestations, saluer le travail quotidien des élus, eux aussi bénévoles, dans l'accompagnement de la vie fédérative.

Remercier les partenaires institutionnels et financiers qui soutiennent de manière quasi constante nos actions désormais reconnues sur le Département.

On m'a demandé de ne pas faire trop long pour nous permettre d'échanger autour du film du Collectif Educ'Pop 65, que nous vous présenterons en suivant : je vais donc essayer d'édulcorer au maximum mes propos.

En survolant 2021 :

- La Ligue de l'Enseignement c'est 82 associations affiliées et 2615 adhérents (en baisse de 25%) par rapport à 2020.
- Sur la partie assurantielle, nous recensons 60 conventions personnalisées et 29 contrats particuliers souscrits en 2021 ; nous recensons également 4 sinistres (2 USEP et 2 UFOLEP)
- Sur la partie financière, nos ressources sont principalement issues des subventions publiques (65%) et nos dépenses principales concernent les charges de personnel (50%).
- Concernant le secteur VSLE (vacances, séjours loisirs éducatifs), l'année 2021 ressemble à s'y méprendre à celle de 2020 ; en effet, en raison de la crise sanitaire, certains séjours pourtant programmés n'ont pas pu se réaliser. Je peux, en revanche, d'ores et déjà vous rassurer quant à l'exercice 2022, qui lui, sera conforme aux prévisions d'une année normale de fonctionnement.
Concernant les ventes en centrale, un rebond est acté, puisque 70 séjours ont été réservés en 2021 – 64 dans le cadre du dispositif vacances familles et 6 sur le dispositif des accompagnements individualisés du service ASE du Conseil Départemental. En 2021, ce sont près de 300 personnes qui ont pu partir en vacances grâce à la Ligue de l'Enseignement 65.
- Concernant le CRIB : centre de ressources et d'information des bénévoles, ce sont 60 associations qui ont été reçues en 2021 sur Lourdes et sur Tarbes et 5 formations ont été dispensées soit en visioconférence, soit en présentiel autour du compte asso, des outils numériques au service des associations, de la responsabilité des dirigeants, des soirées d'information collectives pour près de 150 personnes.
- Nous avons accueilli en 2021, 6 services civiques que ce soit dans nos murs ou dans le cadre d'une intermédiation ; des formations civiques et citoyennes ont été dispensées et 70 jeunes du département ont été formés ; 4 formations tuteurs ont également eu lieu pour 40 tuteurs formés.
- Des projets citoyens se sont menés dans les établissements scolaires du département autour de la formation à la médiation par les pairs, les compétences psychosociales, l'égalité filles-garçons ou encore la formation des délégués.

- Sur le volet culturel : l'exposition d'art contemporain des œuvres d'Anne POURNY a bien pu avoir lieu du 9 novembre au 18 décembre 2021 après un report en 2020. Entre les visites libres ou guidées, les causeries autour des œuvres et les ateliers en direction des scolaires, ce sont près de 1000 personnes que nous avons accueilli au Carmel.

- Les Ateliers pédagogiques du Musée Massey ont également repris autour de Céline Plantier, un peu plus de 400 personnes ont été touchées lors de 37 ateliers différents.

Concernant l'artothèque et le prêt des valises de livres : 41 valises de livres sont sorties en 2021 ainsi que 5 œuvres de l'artothèque pour environ 300 élèves touchés.

- Au rayon des festivals : les Contes en Hiver et le Mai du Livre, ils se sont exceptionnellement déroulés via des chaînes Youtube dédiées créées pour l'occasion et pour faire face aux restrictions sanitaires en vigueur, forçant conteurs, auteurs, écrivains, salariés et bénévoles à s'adapter et à se réinventer.

Sur les bilans : le Festival CEH c'est 3880 vues cumulées, 6 conteurs invités et plusieurs moments de contes diffusés, c'est aussi des spectacles qui ont été transportés en classes mais aussi dans le cadre de l'Opération Partir en Livre pour un spectacle de contes pour les familles – 400 personnes touchées.

Le Mai du Livre quant à lui c'est 2365 vues cumulées, l'occasion de rappeler la qualité des représentations fournies par la Compagnie des Tréteaux, Ludovic SOULIMAN, les auteurs : Diego ARRABAL, Ariane ASCARIDE, Serge REGOURD et Marie-Hélène LAFON, de prendre connaissance des deux résidences création : Elise au-delà des décombres par Marion LO MONACO et les 72 soleils de Marianne pour les 150 ans de la Commune de Paris par la Compagnie des Tréteaux – Le Mai du Livre a été l'occasion aussi de 16 rencontres d'auteurs en classes.

- Le Théâtre Jeune Public aura été très impacté en 2021 puisque seulement 3248 spectateurs ont pu être accueillis pour 5 spectacles joués et 25 représentations. 12 spectacles avaient été programmés, 7 spectacles ont été annulés, dont 4 seront reprogrammés ultérieurement.

En raison de la crise sanitaire, les PEAC n'ont pas pu avoir lieu.

Afin de compenser l'absence de spectacles, l'opération « le Théâtre s'invite en classe » a rencontré son public, la Ligue de l'Enseignement a mis à la disposition des enseignants 3 captations vidéos de spectacles joués les années précédentes, le bilan de cette opération est encourageant puisque 19 établissements scolaires ont souhaité voir ces captations, soit 45 classes du CP à la 2nde et près de 1000 élèves touchés.

- Nous recensons en 2021, 2 projets dits « politique de la ville », le premier concerne l'album jeunesse au cœur des quartiers reconduit depuis quelques années maintenant, les objectifs étant de permettre aux habitants des QPV de Tarbes et de Lourdes d'être en situation de faire des projets culturels, de favoriser l'ouverture culturelle autour du livre, de contribuer à la circulation et à la rencontre des différents publics et de développer l'attractivité de ces quartiers – bilan : 300 personnes touchées.

Le deuxième étant la résidence artistique Soleynia qui a été effectuée dans le cadre du dispositif Transat des ateliers Médicis, en partenariat avec le FJT de Tarbes. Les objectifs de cette résidence étaient de permettre la pratique artistique, la rencontre, les partages multiculturels avec un public cible (un public migrant) à travers la musique, la chanson, les danses, favoriser l'expression des jeunes et développer de nouveaux partenariats – 60 jeunes ont pris part à cette résidence.

- Lire et Faire Lire : dans les Hautes-Pyrénées, l'action est menée en partenariat avec l'UDAF et fonctionne aujourd'hui auprès de 41 structures (écoles, périscolaire, centres de loisirs), la crise sanitaire a ébranlé ce dispositif et n'a permis cette année qu'à 500 élèves environ d'en bénéficier.
- Arts et Traditions populaires : le groupe Lou Peyroutou continue à faire vivre notre patrimoine culturel en musiques, danses, cadre de vie, costumes traditionnels : 2 rencontres en milieu scolaire ont eu lieu en 2021, une après-midi récréative s'est tenue en direction des aidants familiaux soutenus par France Alzheimer.
- La compagnie des Tréteaux (compagnie fédérale) assure au fil de l'année des répétitions et quelques représentations : pour 2021, notamment dans le cadre du Mai du Livre.
- Les secteurs sportifs enfin, avec 2 trajectoires opposées :
 - o L'UFOLEP qui représente 34 associations pour 873 licenciés, soit une baisse significative de près de 50% des effectifs, baisse notamment liée à la situation sanitaire.
 - o L'USEP qui a bénéficié de textes réglementaires plus cléments en 2021, bien que le contexte sanitaire ait imposé notamment le non brassage des classes. L'USEP en 2021 c'est 19 associations pour 1180 licenciés, dont 71 adultes (247 élèves de cycle 1 et 862 élèves de cycle 2 et 3), à noter que 59 rencontres sportives associatives ont été organisées pour répondre à la demande et aux exigences sanitaires. L'USEP en 2021 c'est aussi 4 animations pédagogiques (1 avec les nouveaux directeurs et 3 sur la labellisation Génération 2024), ½ journée INSPE, ½ journée accueil PES. »

Le coordonnateur demande s'il y a des questions sur le rapport : pas d'intervention.

Diverses informations sont données à l'Assemblée :

- La prise de position politique de la Ligue Nationale dans l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle intitulée : « D'abord éviter le pire » qui aura été diversement appréciée au sein des associations.
- Après discussion, la motion suivante a été votée unanimement : « Pour son propre développement, notre société appelle fortement, pour notre Education nationale, un effort sans précédent. Or, la réforme Blanquer, aura été une catastrophe en termes de contenus et de pratiques ; on a compris qu'elle favorise la privatisation. La Ligue de l'Enseignement 65, réunie en Assemblée Générale, souhaite que l'Egalité et l'Emancipation redeviennent les axes majeurs de notre Service Public d'Education. »

- La Ligue de l'Enseignement écrit son projet fédéral : des commissions et réunions ont déjà eu lieu, le but du projet fédéral est de donner du sens à l'action collective et de répondre à l'intérêt général avec une forte visée éducative.
- Annonce de l'arrivée de Quentin SENTUCQ dès le 22 juin 2022 au poste de délégué UFOLEP.

3- Présentation du rapport financier par la Trésorière

Les comptes ont été arrêtés en Conseil d'Administration le 21 avril 2022 en présence de la Commissaire aux Comptes, Catherine SAINT GUIRONS.

Sont présentés en Assemblée Générale, les documents suivants : compte de résultat, bilans et annexes, communiqués à l'ensemble des adhérents.

Le compte de résultat

En 2021, on note encore des périodes de confinement et la mise en place de jauges pour l'accueil du public. La fédération a poursuivi son activité, mais de manière dégradée :

- Annulation de séjours éducatifs, de classes de découvertes, d'animations en milieu scolaire, de formations, organisés et planifiés,
- Annulation de certains spectacles de la programmation jeune public et diminution du nombre d'enfants accueillis dans d'autres,
- Annulation de rencontres sportives,
- Maintien des Festivals, tenus en version dématérialisée, sans recette pour les spectacles.

En 2021 : les produits s'élèvent à 581 144,80 € et les charges à 598 649,86 € soit **un résultat négatif de - 17 505,06 €**

Les éléments constitutifs du compte de résultat :

- résultat d'exploitation : - 26 798,02 €
- résultat financier : 2 548,05 €
- **résultat courant avant impôt : - 24 249,97 €**
- résultat exceptionnel : 7 387,91 €
- impôt sur les bénéfices : - 643,00 €
- **Compte de résultat : - 17 505,06 €**

Les produits d'exploitation s'élèvent à 570 290,09 €

Les prestations de services sont en baisse par l'activité dégradée, les facturations de mise à disposition de personnel auprès des secteurs sportifs sont en hausse (mise à disposition complète du délégué UFOLEP en 2021 et présence d'un BPJEPS à l'USEP pendant 7 mois).

Les subventions s'élèvent à 381 332,38 € en 2021 (dont celle de l'Education Nationale pour : 203 442,00 €, le Conseil Départemental pour 56 930,00 €, la Mairie de Tarbes pour 33 000,00 €...), à noter que nous avons reçu en 2021 une subvention de la DDCSPP de 7 000,00 € pour le financement du poste concernant la coordination

départementale du dispositif des promeneurs du net, subvention qui sera à reporter intégralement en fonds dédiés, car l'activité est menée en 2022.

Les autres produits s'élèvent à 36 223,04 € en baisse de 33% par rapport à 2020 : les incertitudes liées à la pratique d'activités culturelles mais aussi sportives ont conduit beaucoup d'adhérents à attendre et à ne pas renouveler leur licence en UFOLEP, même si les associations se sont réaffiliées.

Concernant les charges d'exploitation, elles s'élèvent à 598 649,86 € (597 088,11€ en exploitation et 918,75€ en charges exceptionnelles et 643€ d'impôt). Ce sont les charges d'exploitation qui constituent la quasi-totalité des charges.

En 2021, la Fédération a conservé les salariés dans l'emploi, sans demande d'aide financière de l'état. Les coûts salariaux concernent tous les postes de la Fédération, les coûts liés aux personnels des fédérations sportives de la Ligue de l'Enseignement sont ensuite facturés à l'UFOLEP et à l'USEP et figurent en produits, en conformité avec les conventions de mise à disposition de personnel.

En 2021, la prime dite de précarité de fin de CDD du comptable, qui a assuré pendant 3 ans le remplacement de la titulaire a été versée.

Après avoir utilisé les fonds dédiés de 2020, des activités ayant repris en mode dégradé, notamment pour le Théâtre Jeune Public où seuls 5 spectacles sur 12 ont pu se réaliser, on reporte la somme de 47 480 € pour de futurs engagements dont les 7 000 € du nouveau projet « promeneur du net ».

Les autres charges s'élèvent à 72 730,83 €, à part des affiliations, des adhésions et des assurances versées à la Ligue Nationale, on retrouve les droits d'auteurs pour 2 211,21 € et la contribution départementale au fonctionnement des secteurs USEP et UFOLEP à 20 340 € chacun.

Les bilans au 31/12/2021

Le bilan actif s'élève à 718 535,92 € en hausse par rapport à 2020, il est composé :

- D'un actif immobilisé comprenant : les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles (terrain et constructions) et les immobilisations financières
- D'un actif circulant comprenant : les créances (clients et comptes rattachés, charges constatées d'avance), les disponibilités, les avances et acomptes, les stocks et en-cours.

Le bilan passif s'élève à 718 535,92 €. Les principaux marqueurs de ce bilan sont :

- Le résultat positif de 18 460,68 € en 2020 passe les réserves de 197 022,99 € à 215 483,67 €
- On retrouve le résultat de l'exercice 2021 soit - 17 505,06 €
- Il y a reprise de 1 165 € en exceptionnel d'où le passage de 6 330 € en investissement à 5 165€.

Les provisions pour risques s'élèvent à 33 282 €, les fonds dédiés à 47 480 €.

Au 31/12/2021, les dettes et produits constatés d'avance s'élèvent à 140 345,05 €.

Intervention de Catherine SAINT GUIRONS, Commissaire aux Comptes

La Commissaire aux comptes indique qu'en exécution de sa mission, elle a effectué l'audit des comptes annuels relatifs à l'exercice clos du 31/12/2021, tels qu'ils ont été joints pour cette Assemblée Générale, en précisant que ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 21/04/2022 sur la base des éléments disponibles à cette date.

La Commissaire aux comptes certifie sans réserve que les comptes annuels, au regard des règles et des principes comptables, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la Ligue de l'Enseignement à la fin de cet exercice.

RESULTATS DES SCRUTINS

Résultats du vote sur le rapport moral et sur le rapport d'activité :

Votants : 38 – POUR : 35 – ABS : 2 – CONTRE : 1

Résultats du vote sur le rapport financier et sur l'affectation du résultat au fonds de réserve :

Votants : 38 – POUR : 33 – ABS : 4 – CONTRE : 1

Résultats des votes à la délégation APAC-MAC

Inscrits : 96 – Votants : 50 – Votes blancs ou nuls : 2 – Exprimés : 48 – Participation : 52,08%

Votes pour Erick LASSERRE : 48 – (100% des suffrages exprimés).

M. Erick LASSERRE est élu à l'unanimité à la délégation APAC-MAC.

Résultats des votes pour le Conseil d'Administration de la Ligue de l'Enseignement 65 – Renouvellement du tiers sortant (mandat 2022-2025)

Inscrits en nombre de mandats : 174 – Votants : 90 – Abstention : 11 – Votes blancs ou nuls : 3 – Exprimés : 76 – Participation : 51,72%

Candidats déclarés	En nombre	En % des exprimés	Résultat
ARRABAL Diego	76	100.00%	Elu
ESPOUNE SOLIGNAC Lenny	74	97.36%	Elu
RIVAL Odile	73	96.05%	Elue
DARRE Michèle	69	90.79%	Elue
GONZALEZ Michel	67	88.16%	Elu
NOGUE Andrée	66	86.84%	Elue
TRUSSES René	57	75.00%	Elu
CHAMPAGNE Laura	52	68.42%	Elue
DUHAUPAS Claude	52	68.42%	Elue
GIRAUDEL Monique	49	64.47%	Elue

L'acte de candidature faisait état d'un renouvellement de 7 membres, le nombre de candidats déclarés dans le cadre de ce renouvellement par tiers était de 10 membres : « Conformément aux statuts, il est indiqué que le nombre de membres du Conseil d'Administration peut osciller de 21 à 30 membres ». Actuellement composé de 24 membres, il est proposé de porter le nombre d'élus au Conseil d'Administration à 27 membres.

Ainsi, sont également élues au Conseil d'Administration : CHAMPAGNE Laura, DUHAUPAS Claude et GIRAUDEL Monique.

A l'issue de l'élection à l'Assemblée Générale du 16 juin 2022, le Conseil d'Administration de la Ligue de l'Enseignement des Hautes-Pyrénées pour l'année 2022-2023 se compose comme suit :

1. ARRABAL Diego	(2022-2025)
2. BENITO Michèle	(2020-2023)
3. BONNEMAYRE Jean-Marie	(2020-2023)
4. BORDES Christiane	(2021-2024)
5. CHAMPAGNE Laura	(2022-2025)
6. DARRE Michèle	(2022-2025)
7. DAVID Michel	(2020-2023)
8. DUFFORT Sébastien	(2020-2023)
9. DUHAUPAS Claude	(2022-2025)
10. ESPOUNE SOLIGNAC Lenny	(2022-2025)
11. FAGES Martine	(2021-2024)
12. GIRAUDEL Monique	(2022-2025)
13. GONZALEZ Michel	(2022-2025)
14. HERRY Josiane	(2020-2023)
15. LAFITTE Hélène	(2021-2024)
16. LASSERRE Erick	(2021-2024)
17. MANAC'H Yvon	(2021-2024)
18. MATHOU Corinne	(2020-2023)
19. MONFORTE Bernard	(2021-2024)
20. MOTTA Fabienne	(2020-2023)
21. NOGUE Andrée	(2022-2025)
22. PAMBRUN Michèle	(2021-2024)
23. PERPETUE Alain	(2021-2024)
24. RECART Olivier	(2021-2024)
25. RIVAL Odile	(2022-2025)
26. SOUCAZE Gérard	(2021-2024)
27. TRUSSES René	(2022-2025)

Membres représentant le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées :

- Gilles CRASPAY
- Stéphane PEYRAS

Le Président,
René TRUSSES



Le coordonnateur administratif,
Damien BARTHELEMY



Diffusion du film du Collectif Educ'Pop 65 : l'Education Populaire aujourd'hui – quels enjeux pour notre société ?

Présentation du film par Emilie MOURLANETTE, responsable vie associative de la Ligue de l'Enseignement des Hautes-Pyrénées.

Extrait des échanges :

Pour Michel GONZALEZ : « Le film est excellent, il est à diffuser plus largement vers l'Education Nationale »

Pour Monique GIRAUDEL : « Il y a un regret de voir l'USEP absente du film alors que l'OCCE y est très présent ce qui est dommageable vu le passif entre nos deux entités». Emilie MOURLANETTE indique que la salariée USEP a été contactée, malgré tout, la Covid a été présente, nous avons convenu en octobre que le réalisateur devait la contacter sur une activité sport handicap, au final ça n'a pas pu se faire.

Monique GIRAUDEL précise que « L'USEP ce n'est pas que la salariée, la Ligue aurait dû proposer une action avec une association USEP et/ou faire intervenir la Présidente USEP ».

Pour Audrey DUHAMEL : « Nous pouvons partir de ce film qui est un témoignage fort sur l'Education Populaire dans le cadre de notre projet fédéral, point de départ pour se re-fédérer après la crise que nous avons traversée et se retrouver avec d'autres et dans d'autres collectifs »

Pour Alain PERPETUE : « Le film est intéressant, néanmoins pour permettre une diffusion plus large, il aurait fallu présenter quelque chose de plus ramassé sous forme de teaser, ce qui aurait pu être plus dynamique et plus efficace. Est très présente la notion de solidarité et de fraternité, notions qu'il convient de creuser : un regret que la notion artistique ne soit pas plus présente »

Pour René TRUSSES : « L'exercice était difficile : un gros bémol, le réalisateur s'est contenté d'une diffusion de mes propos sur 3 minutes de film alors qu'il n'a filmé aucune activité de la Ligue.

De plus, il n'a pas donné la véritable image de l'éducation populaire en direction des adultes (Poing d'impact qui était prévu n'a pas été retenu).

La Ligue n'a aucune responsabilité sur le contenu du film, il a été décidé par le Collectif Educ'Pop»

Pour Gérard SOUCAZE : « Ce film doit être utilisé pour ne pas rester lettre morte ».

Ultérieurement, Monique GIRAUDEL, a présenté ses excuses auprès d'Emilie Mourlanette pour ses propos.
